

# PROJET DE RÉSEAU

2024 - 2028



Réseau  
Hirson

### Références

Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École

Circulaire n°2014-077 du 4-6-2014 - Refondation de l'Éducation prioritaire

Circulaire n°2017-090 du 3-5-2017 - Pilotage de l'Éducation prioritaire

Ce document constitue un cadre pour la rédaction du projet de réseau 2024 – 2028. Elaboré sous la conduite des pilotes, il est établi en fonction des orientations du référentiel de l'Éducation prioritaire et des analyses menées localement, notamment les résultats aux différentes évaluations (nationales et académiques). Il détermine pour quatre ans les orientations pédagogiques et éducatives du territoire avec des axes de travail et objectifs partagés par les écoles, le ou les collèges et dans le cas où elle existe, les partenaires de la cité éducative ou du TER. Ce projet doit pleinement s'intégrer aux travaux menés dans le cadre des évaluations d'écoles et d'établissement.

→ Le projet de réseau met en œuvre les orientations nationales de manière adaptée aux spécificités du territoire, en lien avec le projet académique « Ambitions 2025 » et le référentiel de l'Éducation prioritaire.

→ Il vise la réussite de tous les élèves dans la maîtrise des savoirs fondamentaux grâce aux apprentissages et aux démarches d'enseignement qui y sont liés. Toutes les disciplines ont vocation à contribuer au renforcement de ces fondamentaux

→ Il donne ainsi la priorité à une action pédagogique de fond, construite à partir d'un diagnostic partagé, réalisé notamment à l'occasion des évaluations des écoles et des établissements.

Il centralise et s'inscrit au sein d'une convergence entre :

- les projets d'école
- le projet d'établissement et le contrat d'objectifs du collège tête de réseau
- le projet de Cité éducative ou de TER, si le réseau est intégré dans ce label

# LA STRUCTURE DU RÉSEAU - RENTRÉE 2023

Collège :	Collège Georges Cobast	Principal (e) :	M. Morelle Bruno
Circonscription :	Hirson	IEN :	Mme. Kocet Valérie
IA-IPR référent :	Mme. Aït Khelifa Mahdia		
Coordonnateur/trice	Mme. Gressens Perrine		

Collège	Nombre d'élèves
Collège Georges Cobast – Hirson	<b>492</b>

Écoles	Directeur/trice	Nombre d'élèves :
École Charles Clément Élémentaire	M. Barbotte	86
École Charles Clément – Champ Roland Maternelle	Mme. Chovel	59
École Jean Zay Élémentaire	M. Splingard	144
École Jean Zay Maternelle	Mme. Lenfant	62
École Georges Clémenceau Élémentaire	Mme. Cotelle	53
École du Centre Primaire	Mme. Bellot	212
École des Champs Élysées Maternelle	Mme. Del Burgo	41
École des Promenades Maternelle	Mme. Lecerf	44
École d'Effry Maternelle	Mme. Devienne	32

École de Wimpy Élémentaire	Mme. Philippe	25
<b>TOTAL EFFECTIF</b>		<b>758</b>

# LE DIAGNOSTIC DU RÉSEAU

Le réseau d'éducation prioritaire d'Hirson est situé en zone rurale à l'extrémité de l'académie d'Amiens, en frontière avec la Belgique et les académies de Lille et de Reims. Les axes de communication sont mauvais (routes, chemin de fer) et l'éloignement géographique des grandes villes tend à confiner les élèves vers des études plutôt locales.

Les statistiques indiquent qu'environ 37% de la population de la ville a moins de 30 ans, le taux de chômage en 2019 était de 30,5% dans la population de 15 à 64 ans, et de 49% chez les moins de 30 ans.

En 2019, 36,7% des plus de 15 ans n'avaient pas de diplôme. (source INSEE)

Les indicateurs de positionnement social se sont dégradés et les résultats aux examens s'avèrent inférieurs aux attendus. A cela s'ajoute la pandémie de COVID-19 qui a dégradé les liens tissés avec les élèves et les familles et a accentué la paupérisation.

Le réseau comporte 10 écoles, 8 sont situées à Hirson et 2 hors de la ville d'Hirson. Il est à noter que le réseau ne couvre pas l'intégralité du regroupement du collège.

## 1. Les résultats et les parcours des élèves, les enseignements :

- Les résultats aux évaluations nationales et académiques (GS-CP-CE1-CE2-CM1-6è-4è-DNB)

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>GS</b>					mathématiques : 66,1% français : 53,8%
<b>CP</b>		<u>Début d'année</u> : mathématiques : français : 69,6%	<u>Début d'année</u> : mathématiques : français :	<u>Début d'année</u> : mathématiques : 76,6% français : 71,1%  <u>Janvier 2023</u> : mathématiques : français :	<u>Début année</u> : mathématiques : 72,7% français : 73,1%  <u>Janvier 2024</u> : mathématiques : français :
<b>CE1</b>			mathématiques : 66,7% français : 68,3%	mathématiques : 64,7% français : 72,5%	mathématiques : 60,2% français : 73%

<b>CE2</b>					mathématiques : 34,5% français : 41,5%
<b>CM1</b>					mathématiques : 36,9% français : 41,5%
<b>CM2</b>					mathématiques : 33,6% français : 41,3%
<b>6e</b>				mathématiques : 30% français : 24%	mathématiques : 29,6% français : 30%
<b>4e</b>					mathématiques : 30,2% français : 29,7%
<b>DNB</b>	72,1%	70,5%	75,3%	70,2%	72,9%

- **Les choix et actions pédagogiques de l'établissement au service des progrès des élèves**

Afin de s'adapter aux besoins des élèves et de les faire progresser, le collège se veut pré-figurateur en envisageant des parcours spécifiques, notamment pour trois classes de 6<sup>ème</sup> et trois classes de 5<sup>ème</sup>. En effet, un accompagnement personnalisé est instauré depuis la rentrée 2023 pour les élèves concernés. L'alignement des emplois du temps de deux classes de 6<sup>ème</sup> et une classe de 6<sup>ème</sup> SEGPA, deux classes de 5<sup>ème</sup> et une classe de 5<sup>ème</sup> SEGPA permet aux enseignants de travailler en groupes de besoins notamment dans les apprentissages fondamentaux. Les effets sur la réussite des élèves semblent positifs. Pour les autres classes du collège, la construction des emplois du temps a été réfléchi afin d'inclure « devoirs faits », de prendre en compte les rythmes chronobiologiques des élèves notamment en modulant la durée des enseignements (1h ou 1,5h sur demande de l'enseignant). Ils ont également été pensés de façon à aligner certains cours, permettant ainsi d'envisager des groupes de besoins.

D'autres actions pédagogiques favorisant la réussite et les progrès des élèves sont également menées au sein de l'établissement comme la mise en place de groupes d'accompagnement personnalisé, de travaux en co-intervention ou encore la mise en place de classes à projets qui donnent du sens aux apprentissages. La concertation entre les professeurs des écoles et les PLC ainsi que l'analyse et l'exploitation des évaluations de 6<sup>ème</sup> ont permis la mise en place de groupes de besoins dans le cadre de l'aide personnalisée. Afin de favoriser la réussite des élèves, les usages du numérique sont également développés ainsi que différentes techniques liées à son utilisation : classe inversée, travail en équipe et en îlots... Enfin, afin de préparer les élèves à l'oral du DNB, des actions ponctuelles et importantes sont également mises en œuvre chaque année.

Ces choix pédagogiques et ces diverses actions ont pour unique but de favoriser la réussite des élèves.

- **L'inclusion**

Au sein de l'établissement, il y a quatre classes de SEGPA, deux dispositifs Ulis, un dispositif UPE2A.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> SEGPA sont inclus en EPS. De plus, les élèves de 3<sup>èmes</sup> SEGPA bénéficient d'une heure hebdomadaire en physique/chimie en co-intervention par un professeur des écoles spécialisé et un PLC.

L'objectif est d'accompagner davantage les élèves à besoins éducatifs particuliers notamment en développant les PPRE et les PPRE passerelles.

Un des objectifs est de mettre en place une UPE2A qui réponde aux besoins spécifiques des élèves allophones. Il semble également important de favoriser la liaison entre le coordonnateur UPE2A et les cours généraux.

- **L'orientation post 3<sup>ème</sup> (parcours de formation des filles et des garçons)**

L'orientation post troisième est limitée à cause de l'isolement géographique du collège.

La majorité des élèves s'oriente vers un baccalauréat général ou un vers un baccalauréat professionnel proposés au lycée Joliot Curie d'Hirson.

En ce qui concerne les élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA, la majorité des élèves s'oriente vers des CAP. Une minorité d'élèves envisage un baccalauréat professionnel (généralement un baccalauréat RMC au lycée Joliot Curie).

Néanmoins, le collège s'inscrit dans une dynamique d'ouverture au monde en proposant aux élèves un partenariat avec l'école d'ingénieurs (UTC) de Compiègne, le PEI Sicience Po Lille, la mise en place de projets ERASMUS ainsi que des échanges Brigitte Sauzay.

## 2. La vie et le bien-être de l'élève :

- **Le climat scolaire au service des apprentissages**

Le travail sur le climat scolaire est un enjeu majeur puisqu'il a une incidence directe sur les résultats scolaires, le bien-être des élèves et des personnels, les inégalités scolaires, l'absentéisme, les violences, ainsi que sur le harcèlement. Pour cela, différentes actions sont menées au sein du réseau.

Le collège veille à la bonne compréhension et à l'application du règlement intérieur. Les emplois du temps sont pensés de façon à réduire le temps de pause méridienne, tout en faisant en sorte qu'il s'agisse d'un temps actif. Pour cela, différents ateliers sont proposés aux élèves (atelier théâtre, atelier chorale ...).

Les espaces ont été réorganisés, les élèves n'ont par exemple plus à attendre leurs enseignants dans la cour. Ils rejoignent leur classe à la fin de la pause méridienne de façon indépendante. Cela permet de favoriser leur autonomie et de réduire les retards.

D'autre part, les conseils de la vie collégienne (CVC) permettent de donner la parole aux représentants des élèves afin d'impulser une nouvelle dynamique au sein de l'établissement. Ils permettent aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, de participer à la vie sociale de l'établissement, d'envisager de nouveaux projets et de favoriser le « mieux vivre ensemble ».

Afin d'améliorer le climat scolaire, la vie et le bien être des élèves des conseils d'élèves sont menés dans plusieurs écoles d'élémentaire ainsi qu'au sein du collège. Le but de ces conseils d'élèves est d'installer entre les élèves un espace de débat, d'expression libre, de décision sur des projets et événements en relation avec la vie de leur classe ou de leur établissement. Ces temps d'échanges ont pour objectif de favoriser le dialogue entre les élèves afin de réguler la vie de classe et améliorer le climat scolaire.

Face aux enjeux environnementaux, l'établissement a pour ambition de sensibiliser les élèves à la biodiversité, au climat et plus largement aux enjeux de la transition écologique et du développement durable. Pour favoriser cela, différents projets pédagogiques sont menés au sein du collège et des éco-délégués sont élus par les élèves au sein de chaque. Ces éco-délégués jouent un rôle essentiel de sensibilisation et de mobilisation à l'éducation au développement durable.

En vue de lutter contre le harcèlement, le protocole PHARE est désormais répandu au sein du réseau (écoles/collège). Ce plan de prévention permet de mesurer le climat scolaire, d'éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement, de former une communauté protectrice de professionnels, de personnels et d'élèves ambassadeurs, d'intervenir efficacement sur les situations de harcèlement, d'associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme, de mobiliser les instances de démocratie scolaire (notamment le CVC) et de suivre l'impact de ces actions.

L'opération « vacances apprenantes » à travers le dispositif « École ouverte » a permis à des élèves issus d'écoles élémentaires du réseau (CM2) et à des élèves du collège de bénéficier, à plusieurs reprises ces dernières années, de diverses activités culturelles, sportives et de loisirs. Ces semaines de vacances apprenantes ont pour objectifs d'assurer la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement personnel des élèves à travers les activités proposées. Ce dispositif vise également à lutter contre le décrochage scolaire en permettant aux élèves de conserver le lien avec l'école pendant la période des vacances scolaires.

Des classes découvertes avec nuitées ont été organisées par des enseignants du réseau (classe littéraire organisée à Sorbais) mais elles s'avèrent très peu nombreuses. Il serait intéressant de favoriser ce type de projet car les voyages scolaires constituent des temps forts dans le parcours scolaire des élèves. En effet, les sorties scolaires favorisent l'acquisition de connaissances et de compétences, permettent l'épanouissement des élèves et participent à leur ouverture au monde.

- **Le développement et la reconnaissance de l'engagement des élèves (valeurs de la République, engagement des délégués)**

Les écoles du réseau et l'établissement s'engagent activement afin de favoriser le parcours citoyen des élèves. Ce parcours vise « à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement » (Eduscol). Le parcours citoyen qui concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie en société, s'inscrit dans différents projets pédagogiques, du primaire au secondaire et cela, sur l'ensemble des temps éducatifs de l'élève (scolaire, périodique et extra-scolaire).

Les projets menés au sein du réseau s'avèrent nombreux. Ils sont relatifs à la transmission des valeurs républicaines (participation des élèves du réseau lors des commémorations) et du principes de laïcité, à l'égalité filles/garçons (labélisation de l'établissement niveau 2), à la lutte contre toutes les formes de discrimination, à la prévention contre le harcèlement (protocole PHARE), à l'éducation à l'environnement et au développement durable (classes dehors, écoles labélisées, aire terrestre éducative), à l'éducation aux médias et à l'information (projet Web Radio avec les Francas, semaine de la Presse)...

A l'échelle des écoles et de l'établissement, le parcours citoyen est porté par différentes instances qui permettent aux professionnels impliqués des temps de concertation nécessaires à la mise en œuvre des enseignements et des projets : conseils de cycle, conseils école-collège...

- **L'équité, notamment la question de l'égalité filles-garçons, la mobilité, l'ambition pour tous les élèves**

L'égalité filles/garçons est un enjeu majeur au sein de l'établissement et s'inscrit dans le cadre d'une commande ministérielle qui vise à favoriser l'orientation des filles vers les filières du numériques. L'établissement lutte contre les représentations stéréotypées, favorise l'accompagnement des parcours de réussite pour tous ainsi que la promotion de choix d'orientation favorisant la mixité (partenariat avec l'école d'ingénieurs (UTC) de Compiègne, le PEI Science Po Lille).

L'établissement a d'ailleurs obtenu le niveau 1 du label « égalité filles-garçons » qui reconnaît l'engagement actif de l'établissement et l'approfondissement de la démarche dans cette cause essentielle. Le chef d'établissement se forme à l'IH2EF dans le cadre de ce programme. L'établissement ambitionne d'obtenir le niveau 2 attestant une expertise partagée par l'ensemble de la communauté éducative. Un atelier est mis en œuvre sur le temps de pause méridienne et les élèves sont amenés à réfléchir à des actions concrètes mettant en avant l'égalité filles-garçons.

Très régulièrement des actions sont menées au sein de l'établissement afin de favoriser l'équité et notamment l'équité filles-garçons : semaine des sciences, semaine des mathématiques et du numérique afin de lutter contre la sous-représentation des filles dans les domaines scientifiques, échanges avec des étudiants de l'école d'ingénieurs (UTC) de Compiègne et le PEI Science Po Lille dans le cadre d'un partenariat, présence d'autant de filles que des garçons lors des sorties scolaires, sensibilisation et prévention quant à l'égalité filles-garçons...

- **Le soutien aux familles en situation de précarité, aide à l'accès aux droits et aux aides**

Les parents d'élèves rencontrant des difficultés financières ont la possibilité d'obtenir des aides importantes grâce au fonds social collégien. Cette aide sociale leur permet de faire face à des dépenses de scolarité ou de vie scolaire (cantine, sorties scolaires, soins de l'enfant, équipement professionnel ou sportif, manuels ou fournitures scolaires...). De nombreux élèves bénéficient de bourses départementales et/ou nationales permettant de subvenir à des dépenses courantes, essentiellement pour les frais de cantine.

### 3. Les acteurs et le fonctionnement du réseau :

- **Le fonctionnement des instances**

Lors des conseils d'administration, les DHG (dotation horaire globale) s'avèrent parfois compliquées. La suppression d'un poste de professeur des écoles spécialisé en SEGPA à la rentrée prochaine va d'ailleurs nécessiter une réflexion afin de travailler autrement.

En revanche, le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESCE) fonctionne. Cette instance permet de mettre en œuvre la politique de l'établissement en matière d'éducation et de prévention de façon pertinente dans ces domaines dans le cadre des parcours des élèves. Il est important que les enseignants s'emparent davantage des actions et des projets envisagés en CESCE dans leurs cours.

- **Les liaisons entre les écoles et établissements durant le parcours de l'élève : *la liaison école-collège CEC, le conseil de cycle 3, la liaison collège/lycée***

La liaison entre les écoles et l'établissement n'est pas toujours aisée. Cependant, les écoles et le collège ont pour ambition de favoriser une meilleure continuité des parcours scolaires des élèves du réseau.

Pour cela, les conseils école-collège (CEC) ont notamment pour objectif de renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré et de favoriser les échanges entre les professeurs des écoles et les PLC.

Afin de favoriser la liaison école-collège et faciliter le parcours scolaire des élèves, davantage d'actions sont menées ou envisagées par les enseignants au sein du réseau. Différents projets inter-degrés sont menés : olympiades mathématiques, journée du sport (cross), journée « All in English », classe d'eau... Depuis le début de la période 4, une classe de CM1/CM2 du réseau se rend chaque vendredi matin au collège. Au cours de cette matinée, les élèves reçoivent les enseignements de leur professeur dans une salle de l'établissement et bénéficient d'une heure de physique/chimie en co-intervention entre leur enseignant et une PLC. Des temps permettant des « regards croisés » sont envisagés entre les professeurs des écoles et les PLC, notamment en français et en mathématiques.

L'opération « vacances apprennantes » à travers le dispositif « École ouverte » a permis à des élèves issus d'écoles élémentaires du réseau (CM2) et à des élèves du collège de bénéficier, à plusieurs reprises ces dernières années, de diverses activités culturelles, sportives et de loisirs ce qui a permis de favoriser la liaison école-collège.

Dans le but d'améliorer la continuité des parcours des élèves, des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) dits « passerelle » sont définis. Ils s'appuient sur le livret personnel de compétences et sur les résultats des élèves aux évaluations de CM2. Ils permettent de déterminer des objectifs d'apprentissage prioritaires et les modalités de poursuite des aides au collège.

Chaque semaine, les élèves de 6<sup>ème</sup> bénéficient d'une heure d'accompagnement personnalisé en français ou en mathématiques afin de répondre à leurs besoins. Cet accompagnement est assuré par les PLC et par trois professeurs des écoles.

Afin de suivre le parcours scolaire des élèves du réseau, un outil de suivi de cohortes a été créé depuis la rentrée scolaire 2023. Cet outil a pour objectif de recenser les résultats aux évaluations nationales et académiques des élèves ayant effectué leur scolarité au sein du réseau depuis la petite section.

- **L'accompagnement des personnels du réseau** : *l'accueil des nouveaux personnels, le travail collectif, le développement professionnel des personnels, la formation*

Chaque année les enseignants de cycle 3 du réseau et certains PLC bénéficient d'une formation REP. Un thème est défini chaque année et correspond aux besoins des enseignants. Les enseignants ont vécu des temps de formation relatifs aux activités en classe et au travail personnel de l'élève, aux pratiques de l'évaluation, aux compétences du socle commun en lecture et résolution de problèmes avec des nombres décimaux pour cycle 3 et aux pratiques et à l'enseignement de l'oral.

#### 4. Le réseau dans son environnement institutionnel et partenarial :

- **L'ouverture culturelle, scientifique, sportive, internationale** : *éducation artistique et culturelle, projets à l'international, e-twinning ; EDD ; Génération 2024), sections sportives, sections internationales, classes à horaires aménagés en musique, danse, cirque ou arts plastiques.*

##### Éducation artistique et culturelle :

Différents projets ADAGE ont été rédigés puis menés au sein du réseau. Ces projets pédagogiques ont notamment permis l'intervention d'artistes (bédéiste, aquarelliste, photographe...).

Dans le cadre d'un partenariat avec le pôle photographique Diaphane situé à Amiens et le Pays de Thiérache, les élèves de CM1/CM2 du RPI Effry-Wimy-Ohis ont mené un projet artistique intitulé « La photo bat la campagne » avec l'intervention de la photographe Alexa Brunet (photographe en résidence en Thiérache). Ce projet a abouti à une exposition à l'abbaye de Saint-Michel.

Chaque année, une semaine culturelle est organisée au collège afin de mettre en valeur les différents projets artistiques et culturels menés au sein de l'établissement et des écoles du réseau.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'école de musique d'Hirson, plusieurs classes d'Hirson ont pu profiter d'un projet musical et pédagogique intitulé « orchestre à l'école ». Ce projet permet aux élèves de découvrir différents instruments, d'avoir une pratique instrumentale et de contribuer à la création d'un orchestre.

Dans une volonté de faire vivre la culture au-delà des limites communales, la ville d'Hirson, propose chaque année une programmation culturelle nommée « Saison Culturelle Tranfrontalière ». Chaque année un « salon d'Automne » est organisé à la salle de l'Eden d'Hirson. Il permet aux élèves du réseau de découvrir différents artistes.

Des partenariats sont également envisagés avec la Micro-Folie d'Hirson, la médiathèque communale, la galerie d'art contemporain du Lycée Joliot-Curie qui accueille des expositions du FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain), la ludothèque « La boîte aux étoiles » (conventionnement « Jeux et langage »), le cinéma le SONHIR (« Ecole et cinéma »), la Comédie de Picardie...

#### Projets à l'international :

Afin de favoriser l'ouverture sur le monde, un programme ERASMUS était envisagé au sein de l'établissement mais ce projet n'a pas pu aboutir à cause de la COVID-19 (appariement signé avec un établissement Espagnol).

Cependant, afin de permettre la mobilité des élèves, en particulier à l'étranger, les élèves de 4<sup>ème</sup> du collège participent chaque année à un voyage scolaire en Allemagne. Ce projet pédagogique, qui se déroule sur l'année scolaire, s'inscrit dans le cadre d'un échange scolaire avec un collège Allemand en Bavière (Office Franco Allemand pour la jeunesse (OFAJ)). Certains élèves poursuivent les échanges dans le cadre du programme Brigitte Sauzay.

#### E-twinning :

Certains PCL commencent à s'emparer de la plateforme Twinning afin de collaborer avec des classes d'Europe sur des projets pédagogiques.

#### EDD :

Dans le cadre de l'éducation au développement durable, différents projets pédagogiques sont menés au sein du réseau.

L'école d'Effry et le collège ont reçu le label E3D justifiant leur engagement dans une démarche globale de développement durable. L'aire terrestre éducative du collège est un projet éco citoyen qui vise l'obtention des niveaux 2 et 3 du label E3D.

Une aire terrestre éducative se situe à Hirson. Des élèves du collège et d'élémentaire peuvent ainsi découvrir leur territoire avec leur(s) enseignant(s) et être des acteurs de la sphère de l'éducation à l'environnement. La création d'une aire terrestre éducative a pour but de sensibiliser les élèves à la protection du territoire mais également de découvrir ses acteurs grâce à un projet pédagogique et écocitoyen.

Face aux enjeux environnementaux, le collège s'engage activement afin de sensibiliser les élèves. Pour cela, un atelier autour du tri des déchets a été mis en place, les élèves sont quotidiennement sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire, des éco-délégués sont élus chaque année, un club jardinage a été créé cette année par un professeur d'SVT...

#### Label génération 2024 :

Dans la perspective des jeux Olympiques de 2024, le collège s'est engagé dans le dispositif de labellisation « Génération 2024 ». Il permet de « valoriser et renforcer les passerelles entre l'institution scolaire et le mouvement sportif, et de construire les conditions pour que la jeunesse se projette avec confiance et ambition vers ce qui sera la plus grande manifestation sportive au monde. Les Jeux olympiques et paralympiques constituent une opportunité exceptionnelle, susceptible de créer des dynamiques positives dans les écoles, les collèges et les lycées » (Eduscol). Dans ce cadre, des élèves du collège (ULIS, SEGPA en priorité) auront la possibilité d'assister à une épreuve de para tir à l'arc le 5 septembre aux Invalides à Paris.

- **L'alliance éducative avec les familles, la co-éducation :**

Au sein du réseau différentes actions sont mises en œuvre afin d'accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur(s) enfant(s) et de favoriser l'entraide et l'échange entre parents notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'informations. Des « cafés des parents » sont organisés périodiquement au sein d'écoles du réseau et des ateliers « Parents d'aujourd'hui » sont menés de façon mensuelle au sein du collège. Différents professionnels interviennent lors de ces temps : psychologues, infirmiers scolaires, éducateurs... en lien avec le Centre social d'Hirson. Un autre but de ces actions est de favoriser les liens entre les parents et les établissements.

Une seule association de parents d'élèves existe au sein du réseau. Il s'agit de La Récré des Mômes qui se situe dans le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Effry – Wimpy – Ohis. Il n'existe pas d'association de parents d'élèves au collège. La représentation des parents est cependant assurée dans les instances officielles mais leur participation au conseil de classe est relativement faible. Par ailleurs, même si la mobilisation des parents de 6<sup>e</sup> est assez forte lors de la réunion de rentrée, celle-ci a tendance à diminuer tout au long de la scolarité des élèves. La réunion d'informations relative à l'entretien d'orientation des élèves de 3<sup>ème</sup> a tendance à attirer davantage de parents, de part sa nature, mais aussi parce que les différents acteurs (professeurs principaux, principal, CPE) réalisent un gros travail de communication et de relance auprès des familles.

La mise en place de l'ENT s'est étendue au sein du réseau ces dernières années. L'ENT s'avère être un support pertinent qui facilite le lien école/famille et qui favorise l'implication des familles dans la scolarité des élèves ainsi que les échanges sur la vie de l'établissement. En effet, l'ENT permet désormais aux parents de

suivre la scolarité de leur(s) enfant(s) et d'entrer rapidement en contact avec les enseignants. D'un point de vue des enseignants, l'ENT contribue à valoriser le travail fait en classe et à favoriser le lien avec les familles en facilitant notamment la transmission des informations et en étant facilement joignable.

Pour favoriser la réussite de tous les élèves, une coopération renforcée avec les parents, particulièrement avec les parents les plus éloignés de l'institution scolaire, constitue un enjeu majeur pour les différents acteurs du réseau. Ces derniers sont conscients que la participation des parents à l'action éducative est déterminante dans la réussite des élèves. C'est la raison pour laquelle il semble essentiel de pérenniser et d'approfondir les actions menées au sein du réseau.

- **La communication, l'image externe du réseau (journaux de réseau, sites internet écoles, collèges, réseaux sociaux)**

Afin de valoriser les différents projets menés par les enseignants et les élèves du réseau et plus largement de la circonscription, une Gazette est rédigée au sein de la circonscription. Les articles font échos à la vie des écoles et aux pratiques professionnelles qui y sont menées. Les écoles du réseau y participent. Elle paraît mensuellement et s'adresse aux enseignants.

Une brochure relative au réseau est en cours de création. Elle précisera les objectifs de l'éducation prioritaire, les axes du projet réseau, la carte du réseau, le nom des acteurs du réseau, des exemples de projets... Elle sera destinée aux enseignants nouvellement nommés, aux familles, aux partenaires de l'Éducation nationale... Une déclinaison de cette brochure est envisagée afin qu'elle soit accessible aux élèves du réseau.

L'élaboration d'un blog ou d'un siteweb relatif au réseau est également envisagé.

Le siteweb du collège, permet quant à lui de mettre en avant les différents projets menés au sein de l'établissement. Il peut s'agir de projets propres au collège comme des projets menés dans le cadre de la relation école-collège. Il est envisagé de mettre rapidement en place une rubrique propre au réseau.

- **Liens avec les collectivités territoriales et autres partenaires locaux :**

Les partenaires locaux sont divers et relativement nombreux : la Micro-Folie d'Hirson, la médiathèque communale, la galerie d'art contemporain du Lycée Joliot-Curie qui accueille des expositions du FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain), la ludothèque « La boîte aux étoiles », le cinéma le SONHIR, la Comédie de Picardie, le Centre Social et d'Animation Culturelle (CSAC), le Centre Intercommunal de Sécurité de la Délinquance (CISPD), la CAF (convention départementale relative à la scolarisation des élèves de moins de 3 ans), la ville d'Hirson, le TSN, le CPIE, les entreprises locales...

# BILAN DU PROJET DE RÉSEAU 2018-2022

Axes et objectifs du projet de réseau 2018 - 2022	Indicateurs de suivi	Analyse	
		Réussites	Défis à relever
<p><b>Axe 1 :</b>  <b>Donner à chaque élève ; les moyens de la réussite (maîtrise de la langue)</b></p> <p><u>Objectifs :</u>                      - Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines, à tous les niveaux                      - Travailler particulièrement les connaissances et les compétences qui donnent lieu à des fortes inégalités                      - Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements</p> <p><u>Leviers :</u>                      - Stabilité des équipes du réseau et motivation générale des élèves</p>	<p>- Suivi et analyse des évaluations des élèves (nationales et académiques)</p> <p>- Résultats au DNB</p>	<p>• <b>Primaire :</b></p> <p>- Mise en place de formation d'initiative locale (cycle 2) → fil inter-degré REP</p> <p>- Mise en place de formations pour accompagner les enseignants dans la mise en œuvre d'un enseignement explicite</p> <p>- Réflexions menées sur l'analyse des évaluations nationales CP, CE1, CM1 et 6°</p> <p>- Mise en œuvre effective du cahier des charges 100% réussite dans les classes à effectif réduit en GS / CP / CE1                      → effet positif et significatif sur les résultats des élèves (sauf dans une école)                      Résultats en CP, très bons.</p> <p>- Retours positifs quant au plan français</p> <p>- Harmonisation des méthodes de lecture au sein des écoles.</p>	<p>- Déploiement des groupes de besoins dans les classes à effectif réduit</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Élémentaire</u></b> :</li> </ul> <p>- Mise en place de classes à projets qui donnent sens aux apprentissages (par exemple : projet WEB radio en partenariat avec les Francas)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Élémentaire / collège</u></b> :</li> </ul> <p>- liaison école/collège : projet Biblonef (dotation de livres pour le collège et les écoles du réseau).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Collège</u></b> :</li> </ul> <p>- Projets interdisciplinaires favorisant la maîtrise de la langue orale et écrite : club théâtre, club chorale.</p> <p>- Des actions sont mises en place afin de favoriser les apprentissages fondamentaux :</p> <p>Construction des emplois du temps réfléchi incluant devoirs faits, les modulations de durée (1h ou 1,5h sur demande de l'enseignant), des alignements de cours pour des groupes de besoins.</p> <p>Accompagnement personnalisé, alignement des emplois du temps de trois classes pour établir des groupes de besoins (deux classes de 6<sup>ème</sup> et une</p>	<p>- Les évaluations de 6<sup>ème</sup> révèlent de grandes difficultés en français. Il convient donc de prendre en charge spécifiquement ces difficultés en lien avec le premier degré.</p> <p>- Développer la liaison premier/second degré à travers le conseil école collège.</p> <p>- Mise en place d'une classe de 6<sup>ème</sup> spécifique préfiguratrice du dispositif « tremplin »</p> <p>- Favoriser davantage l'inclusion scolaire (élèves BEP) en favorisant notamment la co-intervention (PE spécialisé/PLC).</p>
--	--	---	---

		<p>classe de 6ème SEGPA, deux classes de 5<sup>ème</sup> et une classe de 5<sup>ème</sup> SEGPA).</p> <p>→ Les effets sur la réussite des élèves semblent positifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de groupes d'AP, de travaux en co-intervention.</li> <li>- Mise en place de classes à projets qui donnent sens aux apprentissages.</li> <li>- Consultation des professeurs des écoles puis analyse et exploitation des évaluations de 6<sup>ème</sup> pour la mise en place de groupes de besoins dans le cadre de l'AP.</li> <li>- Donner l'envie de lire au travers de la mise en place du ¼ d'heure de lecture : encadrement du ¼ heure lecture autour d'actions spécifique afin de donner du sens et motiver les élèves.</li> <li>- Développement des usages du numérique et des différentes techniques liées à son utilisation : classe inversée, travail en équipe et en îlots... afin de favoriser la réussite des élèves.</li> <li>- Mise en place d'actions ponctuelles et importantes afin de préparer les élèves à l'oral du DNB.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfléchir et mettre en place des actions pour la maîtrise de la langue (ROLL...)</li> <li>- Envisager une programmation de cycle entre les écoles et le collège.</li> </ul>
--	--	--	--

<p><b>Axe 2 :</b>  <b>Conforter une école bienveillante et mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires</b></p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- scolariser les enfants de moins de 3 ans</li> <li>- dédoubler les CP</li> <li>- évaluer de manière bienveillante</li> <li>- développer la différenciation</li> <li>- améliorer le suivi des élèves pour gagner en efficacité et apporter les réponses pédagogiques et/ou éducatives adéquates</li> <li>- faire vivre les PPRE</li> <li>- faire coopérer davantage encore les familles</li> </ul> <p><u>Leviers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en place un climat de bienveillance dans lequel le dialogue école/famille est prépondérant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation et implications « de toutes les familles » aux réunions parents/professeurs, aux entretiens individuels</li> <li>- Suivi du taux d'absentéisme</li> <li>- Scolarisation et fréquentation des moins de 3 ans</li> <li>- Mobiliser les partenaires extérieurs</li> <li>- Taux de fréquentation de Pronote</li> <li>- Mesure de la plus-value des dispositifs mis en place (GS, CP, CE1 dédoublés, UPE2A...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Primaire</u></b></li> <li>- Dédoublement des classes : Les effectifs moins chargés dans les classes ont un effet manifeste sur le bien être des élèves.</li> <li>- Déploiement de l'ENT afin de favoriser les liens avec les familles.</li> <li>• <b><u>Collège</u></b></li> <li>- Développer le rôle des parents : <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Parents d'aujourd'hui » (rencontre mensuelle)</li> <li>→ Interventions de professionnels</li> <li>→ Travail en lien avec les familles, enfants scolarisés (1<sup>er</sup>/2<sup>nd</sup> degré)</li> </ul> </li> <li>- Développement de l'ENT afin de favoriser les liens avec les familles.</li> <li>- Pérennisation de l'évaluation simultanée par notes et compétences afin d'évaluer au plus juste les élève et de mettre en avant la culture du socle en expliquant ses intérêts pour les élèves et les parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Primaire</u></b></li> <li>- Mise en place de café des parents dans certaines écoles du réseau afin de développer le lien école/famille.</li> <li>• <b><u>Primaire / collège</u></b></li> <li>- Développer l'étude des neurosciences pour cibler les techniques d'apprentissages et expliquer l'intérêt de la démarche aux parents.</li> <li>- Prendre davantage en charge les élèves à besoins éducatifs particuliers (s'appuyer sur l'expertise des maitres ADP pour l'établissement des PPRE, concevoir les PPRE passerelles en septembre (PE / PLC)</li> <li>Travailler davantage en liaison avec les parents notamment pour les orientations SEGPA.</li> <li>Alerter psychologues EN, IDE dès les premiers soupçons de « dys »</li> <li>Envisager le PIAL comme centre de ressources (ASH, information des enseignants...)</li> <li>• <b><u>Collège</u></b></li> <li><u>Élèves allophones :</u></li> </ul>
---	---	--	---

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une UPE2A qui réponde aux besoins</li> <li>- Favoriser la liaison entre le coordonnateur UPE2A et les cours généraux.</li> <li>- Présentation des élèves Diplôme d'étude en langue française (DEF)</li> </ul> <p><u>Développer le rôle des parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler l'amélioration des relations avec les parents et à une meilleure compréhension mutuelle pour la réussite des élèves.</li> <li>- Rendre les parents acteurs de la scolarité des enfants et les associer aux activités du collège.</li> </ul>
<p><b>Axe 3 :</b>  <b>Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative et travailler les continuités pédagogiques</b></p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- garantir une lisibilité et une cohérence sur l'ensemble du parcours de formation des élèves</li> <li>- développer la coopération avec les partenaires dans le domaine de la culture, de la santé et de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Élémentaire</u></li> </ul> <p>- Suivi des connections à l'ENT au collège</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Collège</u></li> </ul> <p>- Bilan annuel des actions et projets inter degrés mis en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Élémentaire</u></li> </ul> <p><u>Parcours EAC :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résidence d'artiste (M. Bernard)</li> <li>- Projet WEB radio en partenariat avec les Francas et dans le cadre d'un projet CNR</li> <li>- Intervention M. Rypert (bédéiste) dans des classes de cycle 2 et de cycle 3</li> <li>- Projet Diaphane « La photo bat la campagne »</li> </ul> <p><u>Parcours citoyen :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer que les actions mises en œuvre soient l'objet d'une appropriation de tous pour qu'elles fassent pleinement sens auprès des élèves.</li> </ul> <p><u>Améliorer le climat scolaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les ateliers comportements</li> <li>- Lutter contre le harcèlement scolaire et mettre en place le programme PHARE.</li> <li>- Développer l'UNSS</li> <li>- Développer les activités périscolaires notamment lors de la pause méridienne.</li> </ul>

<p>citoyenneté pour renforcer le respect des règles de la vie collective et du développement durable à l'échelle du réseau et sur les problématiques communes ciblées.</p> <p><u>Leviers</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les instances de concertation (CEC, conseil de cycle 4, CESC)</li> <li>- les FIL</li> <li>- les partenariats</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet parcours citoyen (parcours Pégase) → découverte des services d'état et des valeurs de la République</li> <li>- Projet vacances apprenantes</li> <li>- Programmation culturelle transfrontalière Hirson-Fourmies</li> </ul> <p><u>Parcours éducation à la santé</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cross inter-degrés : écoles et collège</li> <li>- Projet vacances apprenantes</li> <li>- Fête du sport</li> </ul> <p>- Mise en œuvre de démarches collaboratives (communautés d'apprentissages professionnelles ou concertation à partir de fiches de contractualisation et de la démarche SMART)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Primaire / collègue</u></li> </ul> <p>- Échanges avec différents partenaires : Le centre social d'Hirson à travers ses activités, Les Francas avec les mises en place de la web radio, le CISPD, la mairie, les liaisons inter cycles, la médiathèque d'Hirson</p> <p>- Valorisation des actions menées par les élèves afin de valoriser les différents parcours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire du collège un lieu de vie agréable et propice à l'épanouissement de tous.</li> <li>- Favoriser le respect de soi et le respect d'autrui (le parcours santé des élèves)</li> <li>- Développer des actions du CESC en rapport direct avec les difficultés relevées dans le domaine de la santé.</li> <li>- Favoriser l'éducation au développement durable</li> </ul> <p><u>Ouverture culturelle</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser le parcours culturel de l'élève (semaine culturelle, rentrée en musique, théâtre, sorties, voyages culturels...)</li> <li>- Projet WEB radio (projet CNR)</li> </ul>
---	--	---	--

# PROJET DE RÉSEAU 2024 - 2028



Le référentiel de l'Éducation prioritaire  
1 - Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun

2 - Conforter une école bienveillante et exigeante

3 - Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

4 - Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

5 - Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

6 - Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

Les axes du projet de réseau seront définis à partir des 4 priorités du projet académique « Ambitions 2025 ». En lien avec le référentiel de l'Éducation prioritaire, les objectifs et les stratégies seront déclinés à partir des projets d'écoles et du projet d'établissement. Pour les réseaux intégrés dans une Cité éducative ou un TER, une entrée complémentaire pourra être proposée. Pour le premier degré, il est attendu une fiche par école et par axe.

# AXES DU PROJET DE RÉSEAU 2024 - 2028



<b>AXE 1 du projet de réseau :</b> <b>Accompagner la réussite des élèves afin de leur assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux</b>	
	<b>Dans les écoles du territoire</b>
Indicateurs de suivi et valeurs cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Résultats des évaluations nationales et académiques</li> <li>- Nombre de PPRE en lien avec les fondamentaux</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolider un enseignement rigoureux, explicite et progressif en français.</li> <li>- Consolider un enseignement rigoureux, explicite et progressif en mathématiques.</li> <li>- Renforcer la maîtrise des attendus de fin de cycle.</li> <li>- Améliorer les acquis et les résultats des élèves du cycle 1 au cycle 3.</li> <li>- Favoriser la réussite de tous les élèves.</li> <li>- Préciser les connaissances et compétences travaillées.</li> <li>- Expliciter les démarches d'apprentissage.</li> <li>- Apprendre à apprendre seul ou collectivement, en autonomie ou avec l'aide des pairs.</li> <li>- Articuler le travail en classe et le travail en dehors la classe afin de développer l'autonomie des élèves (apporter une aide méthodologique).</li> </ul>

Axes du référentiel de l'Education prioritaire :

- Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun
- Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
- Conforter une école bienveillante et exigeante

Les stratégies (actions mises en place pour atteindre les objectifs)

- S'appuyer sur les résultats des élèves aux évaluations nationales pour adapter les enseignements aux besoins des élèves et ainsi les faire davantage progresser.
- Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités.
- Favoriser la réussite de tous les élèves par la mise en œuvre d'une organisation et d'outils pédagogiques adaptés selon des besoins identifiés
- Rendre les élèves acteurs de leur apprentissage en favorisant l'enseignement explicite, l'autonomie et la responsabilisation des élèves
- Adopter des stratégies d'apprentissages et pédagogiques innovantes afin d'améliorer la réussite scolaire et en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves : prendre appui sur des outils numériques et des méthodes d'apprentissages probantes (exemples : murs sonores, tableaux bavards, enregistreurs, outils numériques, méthode Narramus pour apprendre à comprendre et à raconter les histoires : de la maternelle au cycle 3...
- Développer chez les élèves des stratégies de communication transférables à toutes les disciplines (accès au sens, production du sens).
- Harmoniser les pratiques pédagogiques du cycle 1 au cycle 3 et en inter-cycle : élaboration d'outils communs, réalisation de programmations de cycle...
- Assurer le suivi des aides apportées aux élèves



**AXE 1 du projet de réseau :**  
**Faire travailler, progresser et réussir tous les élèves : savoirs fondamentaux (l'axe pédagogique)**

	<p>Au collège</p> <p><i>Le projet d'établissement : .....</i></p>
Indicateurs de suivi et valeurs cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Résultats des évaluations nationales</li> <li>- Nombre de PPRE en lien avec les fondamentaux</li> </ul>
Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en place des pratiques pédagogiques adaptées : viser l'acquisition ou la remédiation des fondamentaux.</li> <li>2. Adapter davantage les pratiques dans tous les niveaux (une nouvelle organisation scolaire, adapter la pédagogie au profil REP de l'établissement).</li> <li>3. Travailler autour des difficultés d'apprentissage et lutter contre l'absentéisme scolaire : prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.</li> <li>4. Améliorer la scolarité des élèves allophones</li> </ol>
Les stratégies (actions mises en place pour atteindre les objectifs)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en charge spécifiquement les difficultés en français et en mathématiques en lien avec le premier degré.</li> <li>- Développer la liaison 1<sup>er</sup>/2<sup>nd</sup> degré à travers le conseil école/collège.</li> <li>- Poursuivre la réflexion sur les classes à projets dans le cadre de l'autonomie de l'établissement, en lien avec la CARDIE.</li> <li>- Favoriser l'inclusion scolaire en liaison de la SEGPA.</li> <li>- Mettre en place les groupes d'AP, de travaux en co intervention</li> <li>- Mettre en place des classes à projets qui donnent sens aux apprentissages.</li> </ul> </li> </ol>

- Utiliser des évaluations de 6<sup>e</sup> pour la mise en place de groupe de besoins dans le cadre de l'AP.
- Réfléchir et mettre en place des actions pour la maîtrise de la langue (ROLL...)
- Pérenniser de l'évaluation simultanée par notes et compétences afin d'évaluer au plus juste des élèves et de mettre en avant la culture du socle en expliquant ses intérêts pour les élèves et les parents.
- Envisager une progression des programmes de cycle 3 entre les écoles et le collège.

2.

Une nouvelle organisation scolaire :

- Revoir le temps d'organisation de la journée : construction des EDT réfléchir incluant les devoirs faits, les modulations de durée (1h ou 1,5h sur demande de l'enseignant), les alignements de cours pour des groupes de besoins.
- Réfléchir à une meilleure prise en charge des absences des professeurs, dans le cadre des remplacements de courte durée (en lien avec le protocole fixant le remplacement sur une base de volontariat), afin d'éviter les changements d'EDT perturbateurs et qui engendrent un taux d'absentéisme important.
- Poursuivre le travail sur le cycle 4.

Adapter la pédagogie au profit REP de l'établissement :

- Donner l'envie de lire au travers la mise en place de ¼ d'heure lecture : encadrer le ¼ d'heure lecture autour d'actions spécifiques pour donner du sens et motiver les élèves.
- Écrire au travers d'activités spécifiques telles que la rédaction d'articles de journaux.
- Mettre en place un référent devoirs fait et valider des compétences du socle (s'investir, s'organiser dans son travail)
- Mettre en place des classes à projets pour donner du sens aux apprentissages et travailler à d'autres pratiques en lien avec les IPR et le lycée notamment dans le cadre des mathématiques (rapport Villani Torossian)
- Favoriser l'ambition et la motivation : les cordées de la réussite : mise en place et développement du partenariat avec Sciences Po Lille.
- Développer l'usage du numérique et des différentes techniques liées à son utilisation : classe inversée, travail en équipe et en îlots... : formation des enseignants (FIL, travail avec les IPR).
- Développer les actions transversales et interdisciplinaires à travers des projets communs.
- Encadrer les élèves sur des actions ponctuelles et importantes telles que l'oral du DNB.
- Développer les vacances apprenantes dans le cadre de l'Ecole Ouverte.

Axes du référentiel de l'Education prioritaire :

- Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun
- Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
- Conforter une école bienveillante et exigeante

- Développer des appariements avec l'Espagne, le Royaume Uni et l'Allemagne.
- Mettre en place d'un projet ERASMUS +, travailler autour du programme SAUZAY, encourager la liaison 1er second degré dans l'apprentissage de l'allemand (classe bilingue et bilingue de continuité), développer la section Langue et culture européenne en liaison avec le lycée. Développer etwinning et mettre en place la liaison avec le Turquie pour les élèves de SEGPA.
- Développer la LCA (Langue et culture de l'antiquité)
- Développer le projet éloquence en 3ème sur un temps dédié de 30 mn par semaine.
- Poursuivre et développer les concours dans différentes disciplines (mathématiques, sciences, lettres, HG...)

3.

- Développer les PPRE et les PPRE passerelles
- Alerter PSY EN, IDE, PP dès les premiers soupçons de « dys »
- Travailler en liaison avec les parents pour les orientations SEGPA.
- Former à la méthodologie de travail et aux bonnes habitudes de travail : utilisation des HDV mais aussi des devoirs faits.
- Poursuivre le développement des neuro sciences pour cibler les techniques d'apprentissages et expliquer l'intérêt de la démarche aux parents.
- Développer les parcours relais
- Envisager le PIAL comme centre ressources (ASH, information des enseignants...)
- Réunir le GPDS avec la participation des enseignants volontaires, montée en puissance du référent « décrochage scolaire », suivi des absences en lien avec les commissions de secteur, suivi régulier des élèves.
- Envisager un travail important autour de la difficulté scolaire liée aux difficultés sociales : rôle central de l'AS, rechercher tous les boursiers de l'établissement, faire connaître les fonds sociaux.

4.

- Mettre en place d'une UPE2A qui réponde aux besoins.
- Envisager la présence d'un lieu spécifique dédié aux allophones
- Inscire systématiquement les élèves au DELF
- Développer la liaison entre le coordonnateur UPE2A et les cours généraux.

# AXES DU PROJET DE RÉSEAU 2024 - 2028

## AXE 2 du projet de réseau : Construire le citoyen de demain



	Dans les écoles du territoire
Indicateurs de suivi et valeurs cibles	<p><u>Améliorer le climat scolaire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diminution du nombre de conflits entre pairs</li> <li>- communication apaisée avec les familles</li> <li>- diminution / absence de faits établissements</li> <li>- nombre de connexion à l'ENT</li> <li>- taux de participation des parents aux réunions, aux élections</li> </ul> <p><u>Promouvoir le développement durable</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au recyclage à l'école plus importante et nombre de familles impliquées en hausse.</li> <li>- Diminution des déchets et propreté de la cour (pince à déchets moins utilisée).</li> <li>- Implication et motivation des élèves</li> <li>- Prise d'initiative des élèves</li> <li>- Évaluation à partir de l'observation de l'attitude des élèves</li> <li>- Observation de la quantité de déchets dans les poubelles</li> <li>- Demande du label ÉcoÉcole</li> <li>- Aménagement et entretien des potagers et des mares</li> <li>- Référencer les différentes espèces des écoles (comptage avec « ClicNat » : augmentation des espèces observées)</li> </ul>

Objectifs	<p><u>Améliorer le climat scolaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la relation de confiance entre les familles et les écoles.</li> <li>- Communiquer avec les familles sur les actions menées au sein des écoles.</li> <li>- Agir pour un climat serein au sein des écoles en s'appuyant sur des valeurs communes.</li> <li>- Continuer à développer les dispositifs d'inclusion au sein des écoles.</li> </ul> <p><u>Promouvoir le développement durable (devenir citoyen) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les élèves à l'importance du développement durable</li> <li>- Développer les connaissances sur la faune et la flore locales</li> <li>- Favoriser le bien-être des élèves à travers un cadre et des modalités de travail différentes (classe dehors,...)</li> <li>- Pratiquer des démarches scientifiques</li> <li>- Prendre des responsabilités</li> </ul>
Les stratégies (actions mises en place pour atteindre les objectifs)	<p><u>Améliorer le climat scolaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre l'école plus accessible aux parents en communiquant avec les familles sur les actions menées au sein des écoles, en invitant les familles à assister au résultat final d'un projet (exposition, chant choral, spectacles divers...).</li> <li>- Alimenter des blogs d'école pour montrer tout ce qui se fait au sein des classes en faveur de la réussite et du bien-être des élèves.</li> <li>- Agir pour un climat serein au sein des écoles en s'appuyant sur des valeurs communes et à décliner de la petite à la grande section : l'éducation à la citoyenneté, aux valeurs partagées et un vivre ensemble cultivé.</li> <li>- Avoir une culture commune des notions de règles, droits et devoirs.</li> <li>- Continuer à développer les dispositifs d'inclusion au sein des écoles : mettre à disposition des élèves à besoins éducatifs particuliers un matériel spécifique permettant une amélioration de l'attention et de la concentration.</li> </ul>

Promouvoir le développement durable (devenir citoyen) :

- Développer les actions au sein des écoles (compost, tri, jardin, récupérateur d'eau...).
- S'engager pour le zéro déchet (label dans certaines écoles).
- Faire adopter aux élèves un comportement éthique et responsable
- Permettre aux élèves de prendre conscience de l'importance de l'environnement à différentes échelles et de l'impact environnemental de chacun.
- Mettre en œuvre des principes de respect de l'environnement

Axes du référentiel de l'Education prioritaire :

- Conforter une école bienveillante et exigeante
- Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
-

# AXES DU PROJET DE RÉSEAU 2024 - 2028



## AXE 2 du projet de réseau : Construire le citoyen de demain (l'axe éducatif)

	<p>Au collège</p> <p>↓</p> <p><i>Le projet d'établissement .....</i></p>
Indicateurs de suivi et valeurs cibles	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <u>Transmettre les valeurs de la République et les faire appliquer :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire le nombre de faits établissement</li> </ul> </li>   <li>2. <u>Faire du collège un lieu de vie agréable et propice à l'épanouissement de tous :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diminution du nombre de conflits entre pairs</li> <li>- communication apaisée avec les familles</li> <li>- diminution / absence de faits établissements</li> <li>- nombre de connexion à l'ENT</li> <li>- taux de participation des parents aux réunions, aux élections</li> <li>- Activité du CVC : nombre de proposition lors du CVC</li> </ul> </li>   <li>3. <u>Promouvoir le parcours santé des élèves :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place du parcours santé déterminé dans le cadre du CESCE</li> </ul> </li>   <li>4. <u>Promouvoir le développement durable :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au recyclage au collège plus important</li> <li>- Diminution des déchets et propreté de la cour</li> <li>- Implication et motivation des élèves</li> <li>- Prise d'initiative des élèves</li> <li>- Évaluation à partir de l'observation de l'attitude des élèves</li> <li>- Observation de la quantité de déchets dans les poubelles</li> <li>- Aménagement et entretien de la mare (Aire Terrestre Educative)</li> </ul> </li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Référencer les différentes espèces au niveau de l'Aire Terrestre Educative (comptage avec « ClicNat » : augmentation des espèces observées)</li> <li>- Tendre vers le zéro déchet</li> </ul>
Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Transmettre les valeurs de la République et les faire appliquer.</li> <li>2. Faire du collège un lieu de vie agréable et propice à l'épanouissement de tous (mettre l'accent sur les 6<sup>èmes</sup>, améliorer le climat scolaire)</li> <li>3. Se respecter soi-même et respecter les autres : le parcours santé des élèves</li> <li>4. Sensibiliser les élèves au développement durable.</li> </ol>
Les stratégies (actions mises en place pour atteindre les objectifs)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un parallèle avec les interventions prévues dans les cours de différentes disciplines.</li> <li>- envisager le Règlement intérieur comme rappel des valeurs de la République : règlement intérieur entièrement refondu et présenté aux parents dès l'inscription pour signature, travailler avec les élèves le règlement en début d'année et faire la liaison avec les codes qui régissent la société : par exemple, l'égalité garçons/filles.</li> </ul> </li> <li>2. <p><u>Mettre l'accent sur les 6<sup>èmes</sup></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir de façon privilégiée les élèves le jour de rentrée</li> <li>- Mettre en place une liaison avec le 1er degré afin de rencontrer de faire découvrir l'établissement en amont : journée portes ouvertes, vacances apprenantes...</li> </ul> <p><u>Améliorer le climat scolaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les ateliers comportements</li> <li>- Lutter contre le harcèlement scolaire et mise en place du programme PHARE. Participation au concours « Non au Harcèlement ».</li> <li>- Développer le CVC et donner un rôle actif à ses membres pour la mise en place d'actions spécifiques : aménagements des locaux, journées à thèmes...</li> <li>- Développer l'UNSS et les jeunes officiels.</li> <li>- Développer les activités péri-scolaires notamment lors de la pause méridienne.</li> <li>- Appliquer et respect du RI et liaison avec les parents.</li> <li>- Envisager l'entrée des élèves par les ASSED (accueil filtré à l'entrée du collège via la présentation du carnet de correspondance) et accueil des élèves par les professeurs devant les classes</li> </ul> </li> </ol>

Axes du référentiel de l'Education prioritaire :

- Conforter une école bienveillante et exigeante
- Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

- Organiser de la vie scolaire au travers la mise en place d'un projet de vie scolaire qui développe l'autonomie des élèves et leur responsabilisation au sein de l'établissement. (organisation des temps de permanence notamment).
- Réaménager des locaux de la vie scolaire pour une meilleure fluidité. Réaménagement des espaces non utilisés (ateliers de SEGPA), mise en place de lumières automatiques dans le hall et de faux plafonds dans le hall et les salles de classe pour améliorer la qualité sonore.
- Développer le FSE
- Développer les actions du CESCE en lien avec le parcours citoyen : lutte contre le cyber harcèlement...
- Travailler avec la gendarmerie et la mairie sur la sécurisation des abords et en particulier des axes de circulation des élèves afin d'éliminer les phobies liées à cette insécurité et qui apparaît de manière forte dans l'enquête locale de climat scolaire (CISPD).
- Mettre en place d'une évaluation positive et notamment la prise en compte d'observations positives (carnet de correspondance, pro notes...).

3.

- Respecter son corps : tenue d'EPS
- Développer les actions du CESCE en rapport direct avec les difficultés relevées dans le domaine de la santé : éducation à la sexualité sous toutes ses formes (de la pornographie à la découverte du corps et du respect).
- Travailler autour de l'hygiène de vie

4.

- Elections d'éco délégués
- Mettre en place d'un collège responsable : lutte contre le gaspillage alimentaire, énergétique, nettoyage de la nature...(EDD)
- Faire en sorte que toutes les actions menées par les élèves fassent nécessairement l'objet d'une remontée dans le cadre du parcours citoyen.

# AXES DU PROJET DE RÉSEAU 2024 - 2028



<b>AXE 3 du projet de réseau : Ouvrir les écoles sur leur environnement</b>	
	<b>Dans les écoles du territoire</b>
Indicateurs de suivi et valeurs cibles	<p>1. <u>Ouverture sur le monde</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- points sur les différents parcours en conseil de maîtres</li> <li>- parcours formalisés dans le LSU</li> <li>- Résultats scolaires améliorés</li> <li>- Participation aux classes d'eau / école et cinéma / projets divers de l'ensemble de l'équipe mise en place de conseils d'élèves</li> </ul> <p>2. <u>Travailler avec les différents partenaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des différents partenariats, notamment dans le cadre de projets spécifiques.</li> </ul> <p>3. <u>Développer le rôle des parents</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de participation des parents aux réunions, rendez-vous, conseils d'école.</li> <li>- Taux de participation des parents aux restitutions de projets au sein des écoles.</li> </ul>
Objectifs	<p>1. Permettre aux écoles de s'ouvrir au monde / promouvoir l'ouverture à l'école sur le monde.</p> <p>2. Travailler en partenariat avec les acteurs culturels locaux, exploiter les ressources locales.</p> <p>3. Développer le rôle des parents et favoriser la co-éducation</p>

Axe du référentiel de l'Education prioritaire :

- Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

-  
-

Les stratégies  
(actions mises en place pour atteindre les objectifs)

1. Ouverture sur le monde :

- Organiser les différents parcours éducatifs de l'élève de la maternelle au cm2  
- Développer les différents parcours : parcours santé / parcours culturel / parcours citoyen pour améliorer la réussite scolaire

2. Travailler avec les différents partenaires :

- Développer les échanges avec les partenaires en lien notamment avec la politique du réseau.  
- Travailler en partenariat avec les acteurs culturels locaux, exploiter les ressources locales : ludothèque / médiathèque / micro-folie / CPIE / spectacles et expositions artistiques / école de musique. Intervention d'artistes dans le cadre des projets SPEAC.


3. Développer le rôle des parents :

- Intégrer les élèves à besoins éducatifs particuliers et ceux en situation précaire en renforçant les liens entre écoles et familles.  
- Reconnaître les parents comme co-éducateurs.  
- Soutenir l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants : développer le lien avec les familles en les impliquant davantage dans la vie de l'école et mettant en place une véritable démarche de co éducation.  
- Mettre en place et animer des temps d'échange avec les parents.  
- Mettre en place un livret d'accueil des élèves et des familles (livret REP).  
- Organiser des temps de rencontre réguliers avec les parents (exemple : café des parents).

# AXES DU PROJET DE RÉSEAU 2024 - 2028



## AXE 3 du projet de réseau : Ouvrir le collège sur son environnement.

	<p>au collège</p>  <p><i>Le projet d'établissement .....</i></p>
Indicateurs de suivi et valeurs cibles	<p><u>1. Ouverture culturelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- points sur les différents parcours en CA</li> <li>- parcours formalisés dans le LSU</li> <li>- Résultats scolaires améliorés</li> <li>- Participation aux classes d'eau / collège et cinéma / projets culturels divers</li> </ul> <p><u>2. Ouverture sur le monde professionnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- formalisation du parcours avenir dans le cadre de la découverte des métiers</li> </ul> <p><u>3. Le collège à l'ère numérique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation des tablettes et suivi via un planning</li> <li>- mise en place de l'EMI</li> <li>- connexions TBI</li> <li>- résultats de la validation du PIX à la fin de la 3<sup>ème</sup></li> </ul> <p><u>4. Les partenaires du collège :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des différents partenariats, notamment dans le cadre de projets spécifiques.</li> </ul> <p><u>5. Développer le rôle des parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de participation des parents aux réunions, rendez-vous...</li> <li>- Taux de participation des parents aux restitutions de projets au sein du collège.</li> </ul>

Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture culturelle : le parcours culturel de l'élève</li> <li>2. Ouverture sur le monde professionnel : le parcours avenir de l'élève</li> <li>3. Le collège à l'ère du numérique</li> <li>4. Les partenaires du collège</li> <li>5. Développer le rôle des parents</li> </ol>
<p>Les stratégies (actions mises en place pour atteindre les objectifs)</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la montée en puissance du référent culturel</li> <li>- Développer la semaine culturelle</li> <li>- Développer la chorale (rentrée en musique), du théâtre qui doit s'inscrire dans le cadre d'une action culturelle recensée dans ADAGE.</li> <li>- Développer le dispositif CDCC</li> <li>- Mettre en valeur de la réussite des projets : rencontre avec les parents, mise en place d'expositions</li> </ul> </li> <li>Liaison avec le CDI</li> <li>- Poursuivre les sorties et voyages dans un but culturel en lien avec les programmes.</li> <li>- Mettre en place d'actions culturelles reconnues par le rectorat et la DAAC. (Jeunes en librairie, printemps des poètes...) et la participation à des concours (concours de la résistance, concours d'orthographe à St Michel...)</li> <li>- S'engager dans un concours d'affiches, logo du collège... avec les arts plastiques.</li> <li>2. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les mini stages possibles pour les élèves en recherche de projets</li> <li>- Valoriser des réussites et des parcours de réussite : travail sur « le retour des anciens » et autour de l'orientation dans le cadre du parcours avenir.</li> <li>- Favoriser la liaison avec Proch'orientation, mais aussi avec les lycées LP, compagnons du Devoir.</li> <li>- Travailler avec la METS</li> <li>- Accueillir les proviseurs pour des informations</li> <li>- Travailler avec le(la) PSY EN, le CDI et l'ONISEP</li> </ul> </li> <li>3. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la montée en puissance du référent numérique</li> <li>- Développer l'ENT (indiquer les devoirs à faire, mise en ligne des cours pour les élèves absents</li> <li>- Mise en place d'une relation avec les parents via les SMS</li> </ul> </li> </ol>

Axe du référentiel de  
l'Education prioritaire :

- Mettre en place une école  
qui coopère utilement avec  
les parents et les partenaires  
pour la réussite scolaire

-  
-

- Former des enseignants aux nouvelles technologies en lien avec le TNE notamment
- Faire vivre le site du collège.
- Valider le PIX

4.

- Travailler avec le centre social d'Hirson, le CISPD, la mairie, la méthiathèque...
- Envisager un projet WebRadio avec les Francas
- Valoriser les liaisons inter cycles

5.

- Travailler à l'amélioration des relations avec les parents et à une meilleure compréhension mutuelle pour la réussite des élèves : mise en place d'une association de parents d'élèves actives
- Rendre les parents acteurs de la scolarité des enfants : les associer aux activités du collège (mise en place d'expositions sur les réalisations de leurs enfants, développer l'information sur les activités au collège ; réfléchir à une autre organisation des réunions parents professeurs qui implique davantage les parents.
- Dans le cadre de l'OEPRE, (ouverture de l'école aux parents pour la réussite des enfants), faire connaître le dispositif, augmenter les effectifs et travailler en liaison avec les élèves allophones. Mise en sommeil pour l'année 2023-2024 faute d'intervenant.
- Indiquer les actions menées par les élèves de façon à valoriser les différents parcours.

# AXES DU PROJET DE RÉSEAU 2024 - 2028

## L'accompagnement et la formation des personnels au sein du réseau



### Axe du référentiel de l'Éducation prioritaire :

- Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

-  
-

### **Plan de formation défini au sein du réseau au regard des résultats aux évaluations nationales des élèves.**

#### Plan de formation continu roposé par la circonscription d'Hirson :

Conformément aux instructions officielles, il est demandé aux équipes de disposer des 18h d'animations pédagogiques afin de répondre aux difficultés des élèves ou à des besoins spécifiques d'enseignement.

#### Modalités de travail retenues : les concertations

Il appartient aux équipes enseignantes d'identifier les difficultés des élèves (items échoués aux évaluations nationales) et de trouver ensemble des réponses permettant de lever ces difficultés. Les enseignants doivent concevoir et mettre en œuvre le plan d'action de leur choix et mesurer son impact sur les résultats des élèves.

Ce travail a été mené en équipe d'école, à partir de temps de concertations, sous l'impulsion du directeur mais a pû, pour les petites écoles ou au sein des RPI, s'organiser entre enseignants de plusieurs équipes.

Pour cela, des fiches de contractualisation ont été rédigées. Leur rédaction a permis à l'équipe de la circonscription de mettre en œuvre des accompagnements en fonction des besoins des équipes enseignantes.

#### Accompagnement par l'équipe de circonscription :

L'équipe de circonscription a accompagné le travail de recherche des enseignants en leur communiquant des ressources pédagogiques nécessaires à la réflexion ou en leur conseillant sur la démarche réflexive mise en œuvre. Des temps d'animation pédagogique personnalisés répondant à leur problématique ont été proposés. Des webinaires Canotech ont également été envoyés par l'ERUN de la circonscription.

#### Restitution de la réflexion menée en concertation :

Toute concertation aboutira à la production d'outils communs (séquences, outils du maître, outils élèves...). Les ressources conçues ou les documents rendant compte des travaux conduits (comptes rendus d'expérimentation, relevés de conclusions, vidéos, scénarii pédagogiques...) pourront être mutualisés au sein de la circonscription ou au niveau départemental en vue de partager les bonnes pratiques professionnelles.

Ce plan de formation a pour objectif de répondre au mieux aux besoins des enseignants et que les temps d'échanges souhaités permettent à chacun de se nourrir professionnellement en faveur de la réussite des élèves.

➤ **Pour les professeurs des écoles inscrits au sein d'une constellation pour cette année scolaire 2023-2024 :**

Les enseignants concernés ont été informés en début d'année de la démarche de travail qui leur a été présentée par l'Inspectrice de circonscription lors d'un temps d'échanges, et ont dû identifier une problématique identifiée en constellation.

- 18 heures inscrites à l'obligation de service au titre des animations pédagogiques ;
- 12 heures pendant le temps scolaire (dont 6 heures avec personnel remplaçant dans les classes et 6 heures avec référent de la constellation dans les classes).

➤ **Pour les professeurs des écoles non inscrits au sein d'une constellation pour cette année scolaire 2023-2024 :**

Les 18 heures annuelles de formation sont réparties de la manière suivante :

✓ **12h sur les savoirs fondamentaux.**

Ces 12h s'effectuent en équipe par la mise en œuvre de concertations en équipe ou de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP)

- o 6h en français (dont 1h30 de webinaires à choisir sur le portail Canotech)
- o 6h en mathématiques (dont 1h30 de webinaires à choisir sur le portail Canotech)

Le choix de ces webinaires pourra se faire en autonomie ou sur les conseils des conseillers pédagogiques ou de l'inspectrice de l'éducation nationale.

✓ **6h sur d'autres domaines disciplinaires**

Dans le cadre de ces 6 heures, les enseignants peuvent bénéficier de :

- la possibilité d'effectuer des demandes spécifiques répondant aux besoins de l'équipe (numérique, EPS, langues vivantes, arts...). Ces demandes sont à transmettre, comme pour les 12h relatives aux savoirs fondamentaux, à partir de la fiche de contractualisation.
- Si l'équipe ne transmet pas de besoins spécifiques, des actions de formation en présentiel seront proposées :
  - ✓ Laïcité et valeurs de la République (public désigné) ;
  - ✓ Savoir rouler à vélo ;
  - ✓ Démarche d'investigation en sciences.
- un parcours spécifique pour les directeurs :
  - ✓ Séminaire éducatif numérique (3h) ;
  - ✓ Lutte contre le harcèlement (3h).

## COMMUNICATION / VALORISATION

**Valorisation des projets menés au sein du réseau : journaux de réseau, site internet, médias, réseaux sociaux, ....**  
**Communication à destination des élèves, des familles, des partenaires, ...**

Afin de valoriser les différents projets menés par les enseignants et les élèves du réseau et plus largement de la circonscription, une Gazette est rédigée par l'ERUN de la circonscription. Elle paraît mensuellement et s'adresse aux enseignants.

Une brochure relative au réseau est en cours de création. Elle précisera les objectifs de l'éducation prioritaire, les axes du projet réseau, la carte du réseau, le nom des acteurs du réseau, des exemples de projets... Elle sera destinée aux enseignants nouvellement nommés, aux familles, aux partenaires de l'Éducation nationale... Une déclinaison de cette brochure est envisagée afin qu'elle soit accessible aux élèves du réseau.

L'élaboration d'un blog / siteweb relatif du réseau est également envisagé.

Le siteweb du collège, permet quant à lui de mettre en avant les différents projets menés au sein de l'établissement. Il peut s'agir de projets inter-dégré comme des projets menés dans le cadre de la relation école-collège.

### Axe du référentiel de

### l'Éducation prioritaire :

- Renforcer le pilotage et  
l'animation des réseaux.

-

-

# Synthèse générale du Projet de réseau

PROJET AMBITIONS 2025  
académique « Former des citoyens libres et éclairés »



Axe :

Écoles : Faire travailler, progresser et réussir tous les élèves : savoirs fondamentaux.

Collège : Faire travailler, progresser et réussir tous les élèves : savoirs fondamentaux.

Axe :

Écoles – collège :  
Construire le citoyen de demain

Axe :

Ecoles : Ouvrir les écoles sur leur environnement.

Collège : Ouvrir le collège sur son environnement.

# PRÉSENTATION ET VALIDATION DU PROJET DE RÉSEAU 2024 - 2028

Le projet de réseau 2024 – 2028 a été présenté au :

Comité de pilotage du : ..... / ..... / .....

Le (la) Principal(e)

.....

L'Inspecteur(trice) de l'Éducation nationale

.....

L'Inspecteur(trice) d'Académie -  
Inspecteur(trice) pédagogique régional(e)

.....

L'Inspectrice d'académie- Directrice académique des services de l'Education Nationale de l'Aisne  
Catherine ALBARIC-DELPECH